L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la liquidation de Berkson Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,019—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par Talbot J. Barliette, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Philip H. Mentz avocat.
18 août—18 22 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71,098—Division B—Attendu que John Reilly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
18 juil—18 22 27

Succession de William Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 70,458—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Octave Mary Bernard, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zenge' Thomas et Sathon, avocats.
17 juil—17 21 26

Succession de Arthur Wheeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 71,034—Division A—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Arthur Wheeler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
9 juil—9 12 18

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Mary Engler.

No 67,894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de cour signé le 23 juin 1903 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre "B" dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St Ferdinand, Port et Remparts, mesurant trente deux pieds de face à la rue St Ferdinand, sur quatre vingt sept pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 5 chambres, citerne, hangars, etc., le tout en bon état. Connu comme les Nos 904 et 906 rue St Ferdinand, entre les rues Rempart et Bourgogne. La maison est louée à $10 par côté et elle est près de toutes les avantages, etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903.

L'acte de vente pardevant Walter L. Gleason, notai e aux frais de l'acquéreur.
28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence à deux étages et l'emplacement d'affaires productif et bien établi,

A l'encoignure des rues Canal et White.

Contenant magasin extra grand, buvette, entre-pôt, de belles étagères, comptoir pour épicerie et buvette, buvette dans le fond, salle à manger, cuisine, vestibule au rez-de-chaussée, quatre extra grandes chambres à coucher au premier étage avec les installations pour le gaz et l'électricité partout. Galerie et hangar sur le devant, grands hangars et écurie dans le fond avec entrée de côté grande cour.

Dans l'affaire de L. J. Bourgeois, en banqueroute, No 480. Il sera vendu à l'enchère publique, Jeudi, le 23 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 534 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 22 juin 1903 par John L. Peytavin, arbitre en banqueroute pour le compte de L. J. Bourgeois, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, White et Broad, désigné par le No 33 sur un plan de F. A. Tourne, daté le 15 mars 1864, et formant l'encoignure des rues Canal et White et mesurant trente (30) pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur et façade à la rue White, de cent trente neuf (139) pieds cinq (5) pouces, en mesure américaine.

Conditions—Comptant.

Les taxes d'Etat de 1903 devant être payé par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 juin—23 28—juil 5 12 19 21 23

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

St Claude, entre les rues Dauphine et St Philippe.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur, Bureau No 832 rue Common. MARDI, le 21 courant 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. W. H. Sommerville, rendu le 4 juin 1903 et signé le 10 juin 1903 dans l'affaire de Wm A. Dickson vs Wm Snaer et als No 68,921 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 113 borné par les rues St Claude, Rempart, Dauphine et Philippe, désigné par le No 16 et mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt comptant de 20 0/0 pour tiers la vente. Acte de vente pardevant Robt P. Upton notaire aux frais de l'acquéreur.
14 juin—14 21 28—juil 5 12 19 21

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres,

Entourée par les belles résidences de nos cittoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 69,809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido, près Carondelet. MERCREDI, le 22 juillet 1903, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à leur

BUREAU ET BOURSE

No 802 rue Perdido, entre les rues Carondelet et Baronne

en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 juin 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilège ci-dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la venue Esplanade, les rues Royale Chartres et Quartier, mesurant en mesure américaine trente six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur en mesure française de cent onze pieds (111) sur la ligne de côté vers la rue de Chartres et cent treize pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages des plus attrayantes ayant de grands salons, avec portes à coulisse, salle à manger, vestibule, office au rez-de-chaussée et à étage supérieur 4 chambres, 3 cabinets, vestibule, chambre à bain, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond attachée à la bâtisse principale ayant cinq chambres, galeries sur le devant le côté et dans le fond, grande citerne écurie, cour pavée en Schillinger allée pour voiture etc.

Termes et conditions—Comptant sur l'adjudication, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Basilère Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.
21 juin—21 25—juil 5 12 19 22

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 3632 rue du Canal, à l'encoignure de la rue Télémaque.

No 69,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Common—JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de cour ouverte le 17 juin 1903 signé en cour ouverte le 23 juin 1903, dans l'affaire de Mme Bridget Brennan, femme de R. H. A. Mooney vers les mineurs Brennan et als, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Télémaque, Gasquet et Génois formant les encoignures des rues Télémaque et Canal et Télémaque et Gasquet, et mesurant trente huit pieds six pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Canal de Gasquet, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Télémaque, et trois cent dix-neuf pieds huit pouces et six lignes.

Les améliorations comprenant le joli et agréable cottage résidence simple avantageusement subdivisé et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont magnifiquement arrangés en jardins et pelouses avec allée pavée en Schillinger.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 par an d'intérêt garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilèges et toutes les autres clauses usuelles de sécurités, incluant 5 0/0 d'honoraires d'avocat, les bâtisses devant être assurées et la police transférée au porteur des billets, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant James Woulfe, notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.
28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples,

5501 et 5509 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Octavia.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Common, JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 70,483, dans l'affaire de Geo. Doerr & Philip G. Doerr, individuellement et comme administrateurs conjoints vs Adam A. D'err et als, jugement rendu le 10 juin 1903 et signé le 16 juin 1903, à l'enchère publique, il sera vendu :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joseph, Laurel, Octavia et Annonciation (anciennement Jersey) sur un plan fait par W. T. Thompson voyer, daté le 19 octobre 1843 et annexé à un acte de partage entre Hoffner et autres passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire, le 15 mars 1853.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Octavia et Annonciation, et mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation la même largeur dans le fond, sur 134 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 134 pieds de profondeur et façade sur la rue Octavia, et le lot No 2 mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation et la même largeur dans le fond, sur 134 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 1, et 135 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistant de deux cottages simples et délabrés et connus comme les Nos 5501 et 5509 rue Annonciation.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en 1 et 2 ans devant être représentée par billet en billets dudit acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement. Les acquéreurs devant assurer en plus les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1903, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

Jas B. Busser, R. W. Kernan, T. B. Flynn et V. J. Staats, avocats.
28 juin—28—juil—5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARCHANDISES DE COMMERCE ET INSTALLATIONS DU MAGASIN DE CIGARES,

636 rue de Chartres, coin St Pierre.

Succession de George Imbolte.

No 70,778—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 22 juillet 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux 636 Chartres, coin de la rue St Pierre. Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 juillet 1903 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée :

Le contenu et les installations du magasin de Cigares.

Conditions—Comptant.
11 juil—11 12 19 22

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Cottage double désirable sur un grand lot de terre.

5034 et 5036 rue Nord Remparts, entre les rues Montégut et Clouet.

No 70,262 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Veuve Joséphine S. Olsen et als vs Irwin Olsen.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—MARDI, le 4 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 29 juin 1903 et signé le 3 juillet 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et d'un jugement rendu le 3 juillet 1903 in re Succession de Frederick James Olsen, No 64,307, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, approuvant et homologuant les délibérations d'une réunion de famille tenue pardevant A. J. Cahill, notaire, le 3 juillet 1903, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rempart, nouvellement Amouri, Clouet, Montégut et Bourgogne, ou lot est désigné par le No 21 sur un plan de Louis Surgi, le 15 juillet 1836, mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Rempart par 110 pieds de profondeur et l'autre lot est contigu au dit lot 21 et mesurant en mesure anglaise, d'après un plan fait par A. D'Hémécourt, le 25 juin 1838, 23 pieds 2 pouces de face à la rue Rempart, 139 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clouet, 110 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Montégut, le séparant du lot No 21, de la ligne droite et parallèle avec la rue Rempart 1.0 pieds, de là à angle droit et parallèle avec la rue Montégut 49 pieds 10 pouces, de là sur une ligne à angle droit à la rue Clouet 143 pieds 2 pouces. Les améliorations sont désignées par les Nos 5034 et 5036 rue Rempart et comprennent un joli cottage double contenant de chaque côté galerie, six chambres, hangar, citerne, etc.

La maison est en bon état et est d'un placement payant.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, le transfert de la police d'assurance, toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 juil—4 5 12 19 26—août 2 4

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Jolie Résidence avec Terrain Spacieux

Près de la rue du Canal.

No 129, RUE DUPRÉ.

Succession de Lionel R. Garcia.

No 70,756—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 23 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 16 juin 1903, de l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage résidence No 129 rue Dupré, retiré du trottoir, sous une barrière en fer contenant galeries, grand vestibule, salons doubles, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine, quatre grandes chambres à coucher, chambre à bain et cabinets. Dans le fond est un hangar contenant chambres pour lavage et dépense, etc., et dans la cour sont deux grandes citernes. La maison est en parfait état ayant le gas partout et les chambres principales sont élégamment tapissées. Le terrain spacieux est pavé en allées schillinger, gazon et jardin de fantaisie et est décrit comme suit :

Trois certains lots de terre situés et étant dans le premier district de cette ville dans l'îlet No 631, lequel est borné par les rues Dupré, Canal et Gayoso et l'avenue Cleveland désignés par les numéros vingt et vingt et un, sur un plan fait par George H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 29 mars 1895, annexé à et faisant partie d'un acte de vente passé pardevant Fred Adolph, notaire public en cette ville, sous date du 28 mai 1896, et aussi sur un plan fait par S. G. Del Isle, voyer, daté le 17 février 1893 et annexé à un acte passé par devant Joseph D. Taylor, notaire, le 19 avril 1893, et désigné par le numéro vingt-deux sur ledit plan de S. G. Del Isle, ci-dessus mentionné. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun comme suit, à savoir : les lots Nos vingt et vingt et un mesurent chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Dupré, la même largeur, sur la ligne du fond par une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles. Ledit lot No vingt deux mesurant trente trois pieds 3 pouces et 3 lignes de face à ladite rue Dupré sur 141 pieds 5 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles. La maison est élevée de terre bien peinte à l'huile, avec portes à coulisses et cabinets dans les chambres à coucher et est une maison très et aussi complète résidence qui puisse être trouvée en désirée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, en un crédit de 1 et 2 ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. Cloutier & Bénédict, avocats.
21 juin—21 28—juil 5 12 19 23

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 983, à Algier, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville:

RUE CARONDELET 315

Phone 576.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POSITIVE POUR CLOME UN JOLI STOCK

De Matériaux de Plombier, Comptes ouverts, etc.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur Bureau 138 rue Carondelet, LUNDI, le 27 juillet 1903, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, laquelle continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu conformément à un ordre de vente rendu le 19 juin 1903, dans l'affaire de L. Lederbach Company Limited, vs ses créanciers. No 69,871. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, sur les lieux, au 334 et 340 rue du Camp, entre la rue Gravier et Natchez.

En lots le stock de plombier, ajustement et matériaux et comptes courants, vitrières, étagères, range, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
B. M. Forman, avocat.
15 juil—15 19 26 27

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Conformément à la loi et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, Juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans ledit ordre daté le 26 juin 1903 et rendu dans l'affaire de la succession de Karl Kummel No 70,765, du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique—

A LA FOLLE ENCHERE

aux frais et risques de Mme Mary Salisbury, veuve

SPLENDIDE

COTTAGE DOUBLE

3119-21 rue du Camp,

Entre les rues Huitième et Neuvième.

(Se louant à $30 par mois).

Mardi, 11 août 1903, à midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Tous les détails et particularités concernant cette vente seront annoncés à la Bourse au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en 1—2 ans à 8 pour cent par an et toutes les clauses de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant W. L. Hugg, Esq. N. P., et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.
303 rue Baronne.
11 juil—11 12 19 26—août 2 9 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques à deux étages bien située, No 2018 rue Prytanée,

Entre les rues Joséphine et St André.

La résidence commode en bois couverte en ardoises, No 1418 rue Bourbon.

Près de la rue Esplanade.

La résidence désirable en briques à deux étages, No 1216 rue de Chartres,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Et le cottage double en bois rémunérateur, Nos 1218 et 1218 rue Bourbon,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

A l'enchère publique

In re Succession de Wm Walker Stille, No 70,634, et dans l'affaire de Benjamin G. Stille et als vs Horace G. Stille et als.

No 70,891 Consolidé du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Common, MARDI, le 18 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera positivement vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 juillet 1903 et signé en Cour ouverte le 8 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur ci-après décrites à savoir :

1° Le désirable et productif cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1216 et 1214 rue Bourbon entre les rues Hôpital et Quartier, contenant de chaque côté galeries sur la façade et dans le fond, cinq chambres et cabinet, dans chaque cour il y a hangar, citernes, etc., plus complètement décrit comme suit. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Royale et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon sur une première profondeur de 90 pieds, et il courre sur la ligne de l'ouest 1 pied 3 pouces sur une deuxième profondeur de 30 pieds, faisant une profondeur totale de 120 pieds, et 31 pieds et 2 pouces de largeur sur la ligne du fond, borné sur le côté vers la rue Hôpital sur la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Cérésin Vamont et de l'autre côté vers la rue Quartier, par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Bernard Dupuy et sur le fond par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à la veuve Bouligny à proximité du centre des affaires dans un voisinage bien pavé et populeux. Cette propriété de choix rapporte maintenant un loyer régulier actuel de $420.00 par an.

2° La résidence éligible en briques à deux étages No 1216 rue de Chartres, entre les rues Hôpital et Quartier contenant galerie sur la façade verticale et neuf chambres, hangar, citerne, etc., gaz partout, plus complètement décrit comme suit :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Hôpital, Quartier et Decatur, désigné par le No 10 sur un plan par Community voyer Municipalité No 1, le—mai 1845, déposé au étude de J. Cuvillier ancien notaire et mesurant 22 pieds 10 pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 105 pieds 5 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Cette résidence commode est à une petite distance de marche de la rue du Canal, est maintenant louée pour $254.00 par an.

3° La magnifique et spacieuse résidence en bois à deux étages, No 1418 rue Bourbon près de la rue Esplanade contenant galerie en fer ornée sur la façade, galerie dans le fond, vestibule sur le côté et quelques 12 chambres, chambre à bain et chambre au vestibule, cour et allée de rôle bien pavées grande citerne et gaz partout, plus complètement décrite comme suit. Un certain lot de terre située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet ou Pontalgon, borné par les rues Bourbon, Dauphine et Esplanade désigné par la lettre B et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bourbon par 127 pieds 10 pouces plus ou moins en profondeur.

Cette jolie et spacieuse résidence est bien distribuée et est délicieusement située et à proximité de l'avenue de l'Esplanade et donne un revenu de plus de $540.00 par an.

4° La résidence désirable en briques à deux étages No 2018 rue Prytanée, entre les rues St André et Joséphine contenant galerie en fer, galerie dans le fond, vestibule, office et 11 chambres dans la cour sont nouvellement neuf, citerne, etc., le gaz partout plus complètement décrite comme suit :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville, autrefois ville de Lafayette, paroisse de Jefferson, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Joséphine, St André et Plaquemine (maintenant Colisée) désigné par le No 5 dans l'îlet No 39, d'après un plan fait par B. Hulsson, voyer le 20 février 1844 et déposé en l'étude de J. Lisbony, notaire en cette ville. Ledit lot mesure 32 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, en mesure américaine.

Agréablement situées dans une des meilleures rues de résidence de la ville. Cette propriété de choix se recommande elle-même à ceux qui sont désireux d'avoir un bon home dans un bon voisinage.

Termes et conditions—Pour les propriétés premièrement, deuxièmement et troisièmement décrites une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en paiement partiel pour satisfaire les parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 0/0 par an et toutes les clauses usuelles de sécurité et pour la propriété en cinquièmement décrite 71 7/8 comptant pour payer pour la part de la succession de William Walker Stille et la balance en un et deux ans de crédit pour des billets subdivisés en paiements partiels pour satisfaire les parties intéressées, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 0/0 par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1903 au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour tier les ventes. Actes de vente pardevant Chas. A. Butler, notaire aux frais des acquéreurs.
12 juil—12 19 26—août 2 9 16 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Pozzi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 56,639 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Pozzi, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. J. Wenck avocat.
17 juil—17 21 26

Succession de Mme Margaret A. Tarleman née Cooper

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 69,211 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Beatrice Teresa Tarleman, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
9 juil—9 13 18

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR,

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau : 633 Place Commercia le

23fv—1an

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District, le Vendredi 7 Août 1903.

Succession de William Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,364. En vertu d'un writ de fieri facias contre les défendeurs dans la succession de William Green, à savoir Thomas Green, Emaline Green, femme de Thomas Buchanan, Mary Green, femme de Wm Page, Jane Green, femme divorcée de Gilbert Prosser ou Proctor maintenant femme de G. F. Long, et Martha Green—tous héritiers et en faveur de Lucinda Sawyers, veuve de William Green, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 7 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans la paroisse sur la rive droite du Bayou Massimo vis à vis de cette ville désigné par le numéro seize de l'îlet numéro vingt six lequel est compris entre les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Homer et N-wton, d'après un plan de l'étendue de terre duquel ledit lot forme partie connu comme le Brooklyn Warehouse Company Property, dressé par W. P. Thompson, voyer, le septième jour de mars dix huit cent quarante neuf et déposé dans le bureau de notaire public.

Ledit lot mesure en mesure américaine trente pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt trois pieds et huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. Watkins Sherman avocat pour le plaignant.
19 juin—19 20 26—juil 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District.

Formant l'encoignure de la rue Annonciation et Chemin Félicité connue comme

No 1652 rue Annonciation.

Félix J. Dreyfous vs Johanna A. F. Hellmers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,505—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 juillet 1903